



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL

mars 2015 - n°138

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS

Sans famille

Page 3

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

Page 4

VU DANS LA PRESSE & L'ÉDITION

Vivre et mourir en Haïti.

L'ACTUALITÉ DU CHF

Assemblée Générale du CHF

Le 20 novembre 1989, l'assemblée générale des Nations unies a adopté la Convention internationale des droits de l'enfant en vertu de laquelle tous les enfants devraient avoir les mêmes droits, être protégés contre la maltraitance et l'exploitation par le travail. Pourtant, d'après le rapport annuel intitulé *La situation des enfants dans le monde* que publie l'Unicef, il apparaît que dans la plupart des pays, la pauvreté, la conjoncture politique, les guerres font des enfants leurs premières victimes.

Il y a dans le monde plus de 150 millions d'enfants entre 5 et 14 ans qui travaillent dans des conditions pénibles et souvent dangereuses. Beaucoup sont orphelins ou séparés de leurs parents, ce qui les rend particulièrement vulnérables. De nombreux petits Haïtiens n'échappent pas à cette règle et leur misère s'est encore accrue après le séisme. La réalité est complexe mais on estime actuellement qu'un enfant sur cinq ne vit pas avec ses parents biologiques : ils sont soit dans des maisons d'enfants ou orphelinats, soit dans la rue, soit victimes de trafic, soit placés comme domestiques ou « restaveks ».

L'ARTICLE DU MOIS

Sans famille

Le phénomène des « restavek » (mot créole pour reste avec) existe en Haïti depuis la fondation de la république. Les filles sont parfois appelées « la pou sa » (là pour ça). Les parents pauvres placent leurs enfants comme domestiques à cause du manque de moyens pour nourrir la famille nombreuse. En principe, la famille d'accueil s'engage à nourrir l'enfant, le vêtir et l'envoyer à l'école en échange de ses services. D'après une enquête de l'UNICEF de 1999, ils seraient 300 000 (70% de filles et 30% de garçons). Aujourd'hui, on parle de 400 000, 75% de ces enfants ont moins de 15 ans.

Censé faire partie de la famille et être là pour aider les maîtres de maison, le restavek est, la plupart du temps, traité comme un domestique, voire comme un esclave. Il doit se lever tôt, se coucher tard et assumer de nombreuses responsabilités : préparer les repas, faire

la toilette des enfants, les conduire à l'école, assurer l'entretien de la maison. Il dort sur une natte, ne mange pas à la table des autres et subit toutes sortes d'humiliations.

Le travail des enfants peut aller jusqu'à 18 heures par jour. L'enfant restavek, parfois âgé de 5 ans seulement, fréquemment sous-alimenté, ne reçoit aucun salaire, la loi haïtienne ne prévoyant pas de rémunération pour ce type de travail. L'enfant restavek subit, parfois, des violences physiques ou sexuelles. Il est souvent coupé de tout lien avec sa propre famille, en raison de la distance qui les sépare, de l'analphabétisme et de l'absence de tout moyen de communication. Les témoignages sont nombreux. Voici l'un d'eux, recueilli par l'UNICEF :

Larissa, 14 ans à présent, a été exploitée et maltraitée par ceux qui en avaient la garde. Chaque jour, elle

commençait son travail à 4 heures du matin, lavait le sol, faisait les lits, allait chercher l'eau, faisait la vaisselle et aidait à préparer le déjeuner. L'après-midi, elle lavait la vaisselle, allait au marché et faisait parfois la lessive. Malgré son jeune âge, Larissa indique qu'on lui confiait aussi la tâche de s'occuper de l'enfant de la famille, âgé de 4 ans. Sa journée ne finissait qu'après que la famille soit partie se coucher. Elle était alors en mesure de se reposer sur un morceau d'étoffe, à même le sol.

Puiser de l'eau à une pompe dans la rue était la corvée la plus dure. « Je devais y aller le matin et souvent une deuxième fois dans l'après-midi. J'étais fouettée s'il n'y avait plus d'eau », précise-t-elle. « Je portais l'eau dans un grand seau et dans une bouteille. Le poids me faisait mal à la tête et me donnait des douleurs dans la poitrine ».

Une tradition liée à la pauvreté

La réalité est à la fois complexe et transparente. À l'origine, un système d'entraide interfamilial peut être hérité de l'esclavage, une pauvreté chronique, une monoparentalité maternelle, les hommes peuvent avoir plusieurs unions à la fois et les femmes se retrouvent seules avec plusieurs enfants. Il s'agit, en principe d'enfants placés dans la famille élargie ou dans des familles plus aisées, souvent des enfants de la campagne placés en ville où les parents espèrent leur offrir une vie meilleure, ignorant souvent le sort qui les attend. Il faut néanmoins noter, bien que la situation évolue, que la société haïtienne fait preuve d'une certaine tolérance envers le travail des enfants.

Actuellement, malgré l'évolution des mentalités, force est de constater que la situation empire, surtout depuis le séisme. On remarque que de plus en plus de familles pauvres prennent des restavek à leur service. Les femmes, souvent seules, ont besoin d'une aide, même si leurs revenus sont limités. Par ailleurs, il existe depuis quelque temps des « passeurs » dont beaucoup contribuent à envoyer des petits restavek en République dominicaine.

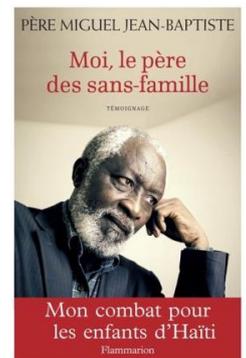
Mesures officielles et actions humanitaires

Dès les années 1940, de nombreux Haïtiens - notamment la Ligue féminine d'action sociale - se sont mobilisés pour tenter de protéger ces enfants déplacés. Depuis 1947, le travail des enfants fait officiellement l'objet de réglementations gouvernementales. En 1947 le président Dumarsais Estimé fit promulguer un Code du travail où figurait une loi sur la protection des enfants en domesticité. En 1961, 1983 et 1984, sous les Duvalier, le Code du travail impose certaines conditions et exigences de travail aux familles employeuses. Mais ceci reste lettre morte. Une loi n'a aucun pouvoir sans un suivi efficace par le gouvernement.

Peu à peu, la société civile permet quelques avancées. En 1990, un grand colloque sur la domesticité des enfants a fait espérer un changement réel des pratiques de la société. En 1993 le Père Spiritain René Soler crée l'association Timoun Restavek et fonde l'école de la Fraternité de Bel-Air à Port-au-Prince.

17 novembre 2006, une première Journée nationale contre la domesticité infantile est officiellement lancée. À cette occasion, la Fondation Limyè Lavi (FLL) et le réseau Aba Sistèm Restavèk (ASR) ont accompagné une marche de plusieurs dizaines d'enfants dans les rues de Port-au-Prince. « Nous voulons dessiller les yeux et conscientiser la population tout entière sur un système dégradant, humiliant, déshumanisant qui ronge notre société et qui perdure en ce troisième millénaire, plus de deux cents ans après la proclamation de notre indépendance » déclarent les organisateurs.

Parallèlement, la lutte contre l'esclavage des enfants se poursuit à travers des actions concrètes pour l'éducation de ces enfants. Des foyers sont créés avec l'aide d'ONG haïtiennes ou étrangères. Citons, parmi d'autres, l'association Timoun Restavèk, fondée en 1993, en lien avec l'école de la Fraternité de Bel Air, à Port-au-Prince, par le père spiritain René Soler et membre du CHF. L'un des organismes les plus actifs est le Foyer Maurice Sixto. Nous avons rencontré son fondateur, le père Miguel Jean-Baptiste, à l'occasion de la sortie de son livre, *Moi, le père des sans-familles : mon combat pour les enfants d'Haïti*. Il était accompagné de Jivenèl Napoléon, le directeur du Foyer.



Le foyer Maurice Sixto

Le père Miguel, grand connaisseur d'Haïti et de ses problématiques a compris que quelque chose devait être fait pour les restavek et a ouvert, en 1989, une maison d'accueil pour jeunes en domesticité dans une banlieue populaire de Port-au-Prince : Carrefour. Il l'a dénommée Foyer Maurice Sixto, pour honorer la mémoire d'un grand sociologue haïtien. Également conteur, Maurice Sixto avait raconté l'histoire émouvante d'une petite restavek : Ti Sentaniz. Devenue célèbre, l'histoire de Ti Sentaniz est désormais un symbole. Voici quelques réponses apportées à nos questions.

Qu'est-ce que le foyer Maurice Sixto ?

Le foyer n'est pas une école comme les autres car il apporte à la fois la scolarisation et un encadrement psychosocial. Ses responsables n'ont pas pour but de soustraire les enfants à leurs « famille-patrons ». Ils dorment dans ces familles et y travaillent. L'école doit donc adapter les heures de cours en les condensant, à raison de deux heures par jour, cinq jours par semaine. Les enfants bénéficient de l'aide aux devoirs qu'ils ne peuvent avoir dans leur famille-patron et on leur donne un repas par jour. Ils sont répartis en plusieurs groupes, selon leur âge. Presque tous les enfants présentent un retard scolaire important : 80% d'entre eux ont un retard de plus de deux ans. Les problèmes de santé et de fatigue sont fréquemment constatés. L'idée est avant tout que ces enfants s'en sortent. Il n'est pas question de les arracher brutalement à leur

condition de restavèk mais de leur faire prendre conscience que, même s'ils doivent momentanément accepter leur condition, elle n'est pas normale. L'équipe d'encadrement travaille à faire évoluer les mentalités tout en assurant la formation qui comporte plusieurs volets : l'alphabétisation, la cuisine et la couture, l'artisanat et la formation professionnelle, également, ateliers durant lesquels les enfants fabriquent des objets utiles avec des matériaux locaux, dont le sisal, le latanier, le cuir, etc. Dans la petite salle d'exposition du Foyer, les objets sont mis en vente à l'intention des visiteurs et lors des fêtes organisées par le FMS. Une partie de l'argent réalisé par la vente des objets est affectée à un compte d'épargne destiné aux enfants. Nous organisons aussi des animations récréatives, comme des sorties "pique-nique", en été, aux environs du Foyer. Un travail de sensibilisation doit être mené continuellement auprès des familles d'accueil qui refusent de laisser les enfants participer à ces sorties. Des activités artistiques et sportives sont aussi prévues, que nous appelons « l'école des talents », où les enfants pratiquent la danse, le théâtre, la musique et le foot.

Quelles relations avec les familles « patrons » ?

Les responsables doivent négocier sans cesse avec les familles-patron. Elles sont mises en confiance et une relation régulière existe entre elles et le foyer. Chaque mois, le Foyer Maurice Sixto organise une rencontre avec les familles pour les informer des activités et de les sensibiliser à la situation des enfants domestiques. A cette occasion, les animateurs mettent notamment en œuvre une politique de prévention contre les mauvais traitements, qui n'en sont pas rares. Le Foyer tente aussi de rechercher les familles d'origine des enfants afin de les réintégrer chez eux, surtout les plus jeunes et les enfants particulièrement maltraités. Dans certains cas, cependant, il faut chercher une autre famille d'accueil.

Où en est aujourd'hui le Foyer Maurice Sixto, quelles sont les perspectives?

Aujourd'hui, le foyer suit plus de 500 enfants. Le travail de la maison d'accueil Maurice-Sixto est reconnu : nous avons reçu à deux reprises le Prix International des

droits de l'Homme, en 2002 et en 2007. Nous avons remporté en outre plusieurs concours et contribué, par notre travail incessant de sensibilisation et d'information, à mobiliser l'opinion publique sur le sort réservé aux enfants en domesticité.

Toutefois, le séisme du 12 janvier 2010 a profondément affecté les conditions de vie des enfants vivant en domesticité à Port-au-Prince. Un des bâtiments logeant le Foyer Maurice-Sixto a été détruit et les activités ont dû être concentrées dans un petit local qui offre très peu d'espace aux enfants. Plusieurs membres du personnel ont également perdu des proches ou subi des dommages.

Les ressources disponibles de l'institution restent faibles au regard de la tâche à réaliser et de l'acuité du problème mais nous n'avons aucune aide de la part du gouvernement. Nous avons le droit d'exister, ce qui pour nous est déjà un point positif. Cependant plus que jamais nous sommes aux côtés de ces enfants qui sont parmi les plus vulnérables en Haïti. L'instabilité gouvernementale fait que nous ne pouvons pas avoir de projets à long terme. Le problème actuel est de consolider le foyer mais un seul foyer ne suffit pas, et nous avons le projet d'un réseau de foyers. Nous sommes soutenus par la Fondation de France et différentes ONG.

Bibliographie et documentation :

- Père Miguel Jean Baptiste. *Moi, le père des sans-familles*. Flammarion, 2015.
- Cadet, Jean-Robert. *Restavek : d'un enfant esclave haïtien à la classe moyenne américaine*. Université du Texas, 1998. Traduit en français et en créole, publié en France en 2002.
- Clergé, Natacha. *Haïti, le capital humain de demain sous hypothèque : 300 000 enfants en domesticité*. 2009. À lire sur le site du CHF : <www.collectif-haiti.fr/actualite-587-0-oif>
- Guillaume la Rose. *Maurice Sixto conte l'histoire de Ti Sentaniz*. [Vidéo en ligne] <www.youtube.com/watch?v=M00QY3kq0Lg>
- TV Image. Dessin animé *Ti Sentaniz* réalisé par la fondation Maurice Sixto. [Vidéo en ligne] <www.youtube.com/watch?v=ZEOYRWgDxzs>

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

Le N°136 (Janvier 2015) : Gotson PIERRE, un journaliste libre.

Haïti : L'impossible renouvellement par des élections frauduleuses

La mission qu'Haïti s'était donnée à ses origines consistait à lutter pour l'avènement d'un monde plus juste débarrassé de l'exploitation de l'esclavage. Cela n'a pas échappé aux puissances esclavagistes telles que la France, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique qui ont dressé autour d'elle un premier cordon sanitaire. La cause haïtienne était entendue au point que le président américain esclavagiste Thomas

Jefferson se devait d'écrire : « *Après le général Toussaint, un autre gouvernement despotique sera nécessaire. Pourquoi les trois gouvernements ne s'unissent-ils pas pour confiner la peste dans l'île ? Pourvu que l'on ne permette pas aux Noirs d'avoir une marine, nous pouvons leur permettre sans danger d'exister et nous pouvons de surcroît continuer d'avoir avec eux des relations commerciales lucratives.* » Les

puissances esclavagistes ont suivi la recommandation de Jefferson et se sont unies contre la République d'Haïti, fondatrice de la liberté pour les Noirs.

Malheureusement, les Haïtiens n'ont pas pu se ressourcer à leur passé glorieux et se sont laissés aller à des rivalités de pacotille. Les luttes de pouvoir ont fait sauter les solidarités, transformant les êtres humains en caricatures qui démolissent tout sur leur passage. La vision du monde despotique s'est enracinée au détriment de la grande majorité de la population, ignorante autant des éléments de base de l'existence que de ce que sera son prochain repas. L'espace public est devenu le lieu par excellence d'une triomphante mise à sac. Entre le « *plumez la poule, mais ne la laissez pas crier* » de Dessalines et le « *voler l'État, ce n'est pas voler* » de Pétion, Haïti plonge dans le désastre. Deux conceptions imbriquées l'une dans l'autre qui inspirent les violences intestines de notre État malsain. La pesanteur du pouvoir absolu a développé cette forme de cannibalisme connue sous le nom de *chen manje chen*. Ainsi Haïti a forgé son propre malheur en inventant un système qui torture et trucidé les honnêtes gens.

Un futur gisement de prébendes

La communauté internationale est au cœur du nouvel épisode de la grande farce électorale qui se prépare à être jouée à nouveau en Haïti en 2015. Ceci n'empêche pas, Jose Miguel Insulza, secrétaire général de l'OEA, de stigmatiser les 192 partis politiques inscrits au CEP en disant que ce fait était en soi « scandaleux ». Aussi scandaleux que la décision de la communauté internationale d'intimer l'ordre au Conseil Electoral Provisoire (CEP) de choisir Michel Martelly comme le gagnant aux élections de 2010. Des élections qualifiées de « farce monumentale » par le journal *Le Monde*. Dans ce genre d'exercice, c'est bien la communauté internationale qui détermine les candidats qui resteront sur le carreau. On recrée toujours ce qu'on faisait avant, avec les mêmes illusions et en maintenant le même modèle économique.

Lire l'article dans son intégralité:

www.alterpresse.org/spip.php?article17991#.VRrHivmsUnc

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

Le Monde des Livres - 27 Mars 2015 – Vivre et mourir en Haïti.

Par P-J Catinchi sur le livre "Danser les ombres " de Laurent Gaudé (ed Actes Sud). "Autour du séisme de Janvier 2010, Laurent Gaudé tisse un roman au ton de fable, tout en empathie. Tout peut reprendre ici. Malgré les cicatrices des dictatures, malgré le contraste entre une misère absolue et quelques îlots de prospérité inouïe, Haïti croit au droit au bonheur, refuse d'y renoncer.

Laurent Gaudé célèbre ici une communauté de femmes et d'hommes qui, lors du séisme en Janvier 2010, tentent d'échapper au grand appétit du malheur qui dévore l'île. L'écrivain dramaturge joue autant de sa faculté d'empathie que de sa maestria à animer les ombres. Indispensable au pays de l'esprit Ravage et des cérémonies vaudous.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Assemblée Générale du CHF le samedi 18 avril à Paris

L'Assemblée Générale 2015 du CHF se tiendra le samedi 18 avril au Centre International de Culture Populaire (CICP), à Paris. La matinée sera consacrée à deux temps statutaires distincts. Dans un premier temps l'Assemblée Générale Ordinaire du CHF, au cours de laquelle seront présentés les rapports 2014, ainsi que le plan d'action et le budget prévisionnel 2015. Ce temps sera suivi de l'élection du Conseil d'Administration. Puis une Assemblée Générale Extraordinaire permettra de voter les nouveaux statuts du CHF dans le cadre des démarches de Reconnaissance d'Utilité Publique. Le midi, la pause déjeuner autour d'un repas haïtien sera l'occasion d'échanger et de se retrouver. L'après-midi, le CHF,

en partenariat avec France Amérique Latine, vous invite à une projection-débat du film *Demain si Dieu veut*, d'Elsa Dafour. Le film donne la parole à des femmes, grandes oubliées de la crise humanitaire d'Haïti. A travers elles, sont abordées les thématiques du logement, de l'insécurité, du travail, mais aussi de la famille et de l'amitié. La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice. Nous vous attendons nombreux pour partager ce temps fort du Collectif Haïti de France.

Informations pratiques : Samedi 18 avril, à partir de 9h30. Au CICP, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris. Inscriptions obligatoires.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris –
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Ghislaine DELEAU, Adélaïde DE PERTAT, Reynold HENRYS, Gaëtan LESAGE,
Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.
Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 /comiteredaction@collectif-haiti.fr/ www.collectif-haiti.fr